Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe

Les collectivités locales et régionales au coeur de la construction européenne

Un réseau de **2000** collectivités territoriales françaises représentant plus de 45 millions d'habitants.

Un réseau de **100.000** collectivités territoriales en Europe.

50 ans d'expérience au service de la construction européenne.

a.f.c.c.r.e.

Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe

Les collectivités territoriales au cœur de la construction européenne

Créée en 1951, **l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe** (AFCCRE) compte aujourd'hui près de **2000 collectivités territoriales, communes, départements, régions ainsi que des groupements de communes**. L'AFCCRE est la section française du **Conseil des Communes et Régions d'Europe**, organisation européenne, qui rassemble près de 100.000 collectivités territoriales en Europe. Elle est par ailleurs membre de l'organisation mondiale de collectivités territoriales, **Cités et Gouvernements Locaux Unis** (CGLU), fondée lors du Congrès de Paris en mai 2004.

LE BUREAU DE L'AFCCRE

Présidée par **Louis Le Pensec**, ancien Ministre, Sénateur et Vice-président du Conseil général du Finistère, l'AFCCRE est dirigée par un Comité directeur qui élit en son sein le Bureau.

Présidents délégués : **Antoine Rufenacht**, ancien Ministre, Maire du Havre, Président de la Communauté d'agglomération havraise, Conseiller régional de Haute Normandie; **Michel Thiers**, Maire de Brignais, Vice-président du Conseil général du Rhône. *Vice-présidents* : **Louis de Broissia**, Président du Conseil général de Côte d'Or, Sénateur, Maire-Adjoint de Blagny sur Vingeanne; **Marc Censi**, Maire de Rodez, Président de la Communauté d'agglomération du Grand Rodez, Conseiller régional de Midi-Pyrénées ; **Daniel Groscolas**, Maire de L'Houmeau, Vice-président de la Communauté d'agglomération de La Rochelle ; **Christian Pierret**, ancien Ministre, Maire de Saint-Dié-des-Vosges ; **Alain Rousset**, Président du Conseil régional d'Aquitaine, Vice-président de la Communauté urbaine de Bordeaux, Premier Adjoint au Maire de Pessac. *Secrétaire général* : **Olivier Bertrand**, Maire de Saint-Silvain-Bellegarde. *Secrétaire général adjoint* : **Jean-Louis Barth**, Maire d'Ablis, Conseiller général des Yvelines. *Trésorier* : **Philippe Laurent**, Maire de Sceaux, Vice-président du Conseil général des Hauts de Seine, Vice-Président de la Communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre. *Trésorier adjoint* : **Philippe Bodard**, Maire de Mûrs-Erigné, Conseiller général du Maine et Loire, Vice-président de la Communauté d'agglomération du Grand Angers.

Jean-François Barnier, Maire du Chambon-Feugerolles, Vice-président de la Communauté d'agglomération de Saint-Etienne, Conseiller régional de Rhône-Alpes ; **Martine Buron**, Conseillère municipale de Chateaubriant ; **Yves Clément**, Conseiller général du Loiret, Maire-Adjoint d'Olivet ; **Annick Courtat**, Conseillère municipale de La Ferté-Saint-Aubin ; **Bertrand Delanoë**, Maire de Paris **; Jean-Paul Denanot**, Président du Conseil régional du Limousin, Premier adjoint au Maire de Feytiat ; **Bernard Derosier**, Président du Conseil général du Nord, Député ; **Jean-Claude Gaudin**, Ancien Ministre, Sénateur-Maire de Marseille, Président de la Communauté urbaine Marseille-Provence-Métropole ; **Claude du Granrut**, Maire-Adjointe de Senlis, Conseillère régionale de Picardie ; **Jean-Paul Huchon**, Président du Conseil régional d'Ile-de-France, Premier Adjoint au Maire de Conflans-Sainte-Honorine ; **Alain Juppé**, Ancien Premier Ministre, Maire de Bordeaux, Président de la Communauté urbaine de Bordeaux ; **Fabienne Keller**, Sénateur-Maire de Strasbourg ; **Mireille Lacombe**, Conseillère générale du Puy de Dôme ; **Lucien Martin**, Maire-Adjoint Honoraire de Meudon ; **Gilbert Mitterrand**, Maire de Libourne, Vice-président du Conseil général de Gironde ; **François Rebsamen**, Président de la Communauté de l'agglomération dijonnaise, Maire de Dijon, Conseiller général de Côte d'Or ; **Robert Savy**, Ancien Président du Conseil régional du Limousin ; **Lucien Sergent**, membre fondateur.

CONSEILLER

L'AFCCRE est une source fiable et rapide d'**information sur l'actualité et les politiques européennes** intéressant directement ou indirectement les collectivités territoriales. **Elle assiste et conseille les communes, les structures intercommunales, les départements et les régions dans leurs activités et démarches européennes** : recherches d'informations, de contacts et de financements pour leurs projets transnationaux. Elle assure une **veille permanente de la réglementation communautaire** afin de permettre aux collectivités territoriales d'anticiper les conséquences sur le plan local.

Force de propositions, **l'AFCCRE est associée aux réunions organisées par les institutions européennes** (Parlement européen, Commission européenne…). Elle intervient également dans la mise en relation des collectivités territoriales membres avec des représentants de la Commission européenne ou d'autres institutions

INFORMER

En France, l'AFCCRE est un partenaire privilégié pour la diffusion de l'information communautaire. **Son magazine bimestriel Europe locale, son Flash Info mensuel, son site Internet** ainsi que les réunions d'information organisées au niveau local permettent aux collectivités territoriales d'être au fait de l'actualité européenne.

L'AFCCRE a créé des commissions et groupes de travail ouverts à ses membres :

- La commission « Cohésion territoriale »

Présidée par Marc Censi, cette commission a pour objectif de réfléchir aux problèmes rencontrés dans la mise en œuvre des fonds structurels pour la période 2000-2006 et d'aborder dès maintenant les questions concernant la réforme de la politique de cohésion après 2006.

- La commission « Environnement et développement durable »

Présidée par Jacques Rey, cette commission a pour objectif de faciliter les échanges sur la mise œuvre au plan local de la réglementation communautaire. Elle a également pour objectif de dégager des positions communes sur les législations en préparation.

- La commission « Europe élargie »

Présidée par François Rebsamen, cette commission a retenu plusieurs axes de travail : l'impact de l'élargissement sur les collectivités territoriales, le renforcement des partenariats avec les collectivités territoriales des nouveaux Etats membres, le développement des échanges d'expériences ou encore de savoir-faire dans la mise en œuvre au plan local des politiques communautaires.

- La commission franco-allemande

Présidée par Daniel Groscolas, la commission franco-allemande du CCRE est le cadre permettant aux collectivités territoriales d'examiner les questions communes aux deux pays et de renforcer le lien entre collectivités territoriales allemandes et françaises.

- Les commissions et groupes de travail européens

L'AFCCRE participe aux réunions des Commissions et groupes de travail mis en place au niveau européen par le CCRE : commissions des élues locales et régionales, de l'environnement, de la politique de cohésion, des politiques de l'emploi, des transports, des marchés publics et de la société de l'information (Elanet).

ANIMER

L'AFCCRE anime, depuis sa création, **le mouvement des jumelages européens** en France et soutient les collectivités locales dans leur engagement en faveur de l'Europe du citoyen. **Elle assure en France la promotion du programme communautaire européen en faveur des jumelages**, aide et conseille les communes membres pour la préparation de leurs projets européens et leurs recherches de financements. Elle met chaque année en contact de nombreuses communes françaises et européennes. **Partenaire de l'Office franco-allemand pour la jeunesse** (OFAJ), l'AFCCRE instruit les demandes de subventions pour les échanges de jeunes dans le cadre des jumelages.

FORMER

L'AFCCRE organise, en régions ou à Bruxelles, **des actions de formation sur le fonctionnement de l'Union européenne et sur les politiques européennes intéressant les collectivités territoriales**. Elle répond également, de façon personnalisée, aux besoins spécifiques de formation exprimés par ses membres. **Partenaire du Centre national de la fonction publique territoriale** (CNFPT), l'AFCCRE intervient à la demande de nombreuses délégations régionales. Elle bénéficie de l'agrément du Ministère de l'Intérieur pour la formation des élus et est enregistrée auprès de la Préfecture de la Région Centre au titre de la formation professionnelle.

DIALOGUER

L'organisation européenne, **le Conseil des Communes et Régions d'Europe**, rassemble près de 100.000 collectivités territoriales du continent à travers 46 associations nationales de 33 pays. Au sein de ce réseau, **l'AFCCRE contribue au dialogue et aux échanges de bonnes pratiques entre collectivités locales européennes**. Elle assure depuis 1998 un appui technique auprès des délégations françaises au Comité des régions de l'Union européenne et au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe. **Elle prend une part active au dialogue mondial des collectivités locales et contribue au dialogue euro-méditerranéen**. Elle contribue aux travaux des grands débats internationaux dans le cadre des Nations-Unies (Habitat II+5 à New York en 2001, Sommet de Johannesburg sur le développement durable en 2002, Forum mondial de l'eau à Kyoto en 2003). **L'AFCCRE est membre de la nouvelle organisation mondiale de collectivités locales, Cités et Gouvernements Locaux Unis**, née de la fusion entre la Fédération Mondiale des Cités Unies (FMCU) et l'Union Internationale de Pouvoirs Locaux (IULA) lors du Congrès fondateur tenu à Paris en mai 2004.

Secrétariat général
30, rue Alsace Lorraine 45000 Orléans
Tél. : 02 38 77 83 83
Fax : 02 38 77 21 03
ccrefrance@afccre.asso.fr